



+ Laurent CAMIADE
*par la Miséricorde divine
et l'autorité du Siège Apostolique
Evêque de CAHORS*

Pour ne pas oublier la Miséricorde de Dieu qui ne manque jamais à aucune personne
ni à aucun moment de l'histoire,

je décrète

qu'en attendant l'édition des nouveaux bréviaires et en vertu de l'édition de la nouvelle traduction liturgique de la Bible proposée par les conférences épiscopales francophones avec l'accord de la Congrégation romaine pour le Culte divin en (12 Juin 2013),

à compter du dimanche 20 décembre 2016, clôture du jubilé extraordinaire de la Miséricorde, aux vêpres ou autres célébrations liturgiques en langue française, sera récité ou chanté le Magnificat selon la nouvelle traduction :

« Mon âme exalte le Seigneur,
exulte mon esprit en Dieu, mon Sauveur !
Il s'est penché sur son humble servante ;
désormais tous les âges me diront bienheureuse.
Le Puissant fit pour moi des merveilles ;
Saint est son nom !
Sa miséricorde s'étend d'âge en âge
sur ceux qui le craignent.
Déployant la force de son bras,
il disperse les superbes.
Il renverse les puissants de leurs trônes,
il élève les humbles.
Il comble de biens les affamés,
renvoie les riches les mains vides.
Il relève Israël son serviteur,
il se souvient de son amour,
de la promesse faite à nos pères,
en faveur d'Abraham et sa descendance à jamais. (NT 1 - Luc 1,46-55)

A Cahors, le 20 novembre 2016

Par Mandement,
Chne Sébastien Goupil, Vice-Chancelier